

**Fiche Signalétique**  
**COMMAND® 3 ME MICROENCAPSULATED HERBICIDE**

**FDS n° : 6270-A**  
**Date de révision: 2012-01-31**  
**Version 0.02**



---

Cette fiche a été préparée pour répondre aux US OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200 et du Canada sur les matières dangereuses au travail (SIMDUT) exigences.

---

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

<b>Nom du produit</b>	COMMAND® 3 ME MICROENCAPSULATED HERBICIDE
<b>Code du produit</b>	6270-A
<b>Ingrédient(s) actif(s)</b>	Clomazone
<b>Alternate Commercial Name</b>	Command® 360 ME, Command® 36 CS, Command® 360 CS, Command® CS, Centium™ 36 CS, Cirrus™ 36 CS, Cirrus™ CS, Gamit® 36 CS, Gamit® 360 CS, Gamit® CS, Magister CS
<b>Synonymes</b>	FMC 57020; 2-(2-chlorobenzyl)-4,4-dimethyl-1,2-oxazolidin-3-one; 2-[(2-chlorophenyl)methyl]-4,4-dimethyl-3-isoxazolidinone
<b>Famille chimique</b>	Triazolinones
<b>Utilisation recommandée</b>	Herbicide
<b>Fabricant</b> FMC CORPORATION Agricultural Chemicals Group 1735 Market Street Philadelphia, PA 19103 Information General: Téléphone: (215) 299-6000 Courriel: msdsinfo@fmc.com	<b><u>Numéro de téléphone d'appel d'urgence</u></b>  Pour toute urgence de type fuite, incendie, déversement ou accident, appeler : 800-424-9300 (CHEMTREC – États-Unis) (703)-527-3887 (CHEMTREC – PCV – Reste du monde), Urgences médicales : 800-331-3148 (États-Unis et Canada) 651-632-6793 (Tous les autres pays; à frais virés)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

<b><u>Aspect</u></b>	brun liquide
<b><u>État physique</u></b>	liquide
<b><u>Odeur</u></b>	légère aromatique
<b>Indice d'inflammabilité</b>	Ininflammable.
<b><u>Effets potentiels sur la santé</u></b> <b><u>Voies majeures d'exposition</u></b>	Contact avec les yeux, Contact avec la peau, Inhalation, Ingestion.
<b><u>Effets aigus</u></b>	
<b>Yeux</b>	Peut provoquer une irritation légère.
<b>Peau</b>	La substance peut provoquer une légère irritation de la peau.
<b>Inhalation</b>	Peut irriter l'appareil respiratoire.

# COMMAND® 3 ME MICROENCAPSULATED HERBICIDE

MSDS #: 6270-A

Date de révision: 2012-01-31

Version 0.02

**Ingestion** L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Risque de dépression du système nerveux central.

**Effets chroniques** On s'attend à ce que les effets soient semblables à ceux observés lors d'une toxicité aiguë.

## 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

### Composants dangereux

Nom Chimique	No. CAS	% en poids
Clomazone	81777-89-1	31.4
Calcium chloride	10043-52-4	1-5
Sodium Nitrate	7631-99-4	1-5
1,6-hexanediamine (70%)	124-09-4	1-5

## 4. PREMIERS SOINS

**Contact avec les yeux** Maintenez les yeux ouverts et rincez-les doucement, avec précaution, avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Appelez immédiatement un centre anti-poison ou un médecin pour des conseils de traitement.

**Contact avec la peau** Enlevez les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour des conseils de traitement.

**Inhalation** Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, veuillez appeler le 911 ou une ambulance, effectuez ensuite une respiration artificielle, de préférence une bouche-à-bouche, si possible. Appelez immédiatement un centre anti-poison ou un médecin pour des conseils de traitement.

**Ingestion** Appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour des conseils de traitement. Faites siroter à la victime un verre de l'eau si l'avalement est possible. Il ne faut pas induire le vomissement à moins que vous ne receviez cette consigne d'un médecin ou du centre antipoison. Il ne faut rien mettre dans la bouche d'une personne inconsciente.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Indice d'inflammabilité** Ininflammable.

**Point d'éclair** > 94 °C / > 201 °F

**Méthode** Vase clos TAG

**Sensibilité à un choc mécanique** sans objet

**Sensibilité à une décharge statique** Sans objet

**Moyen d'extinction approprié** Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Eau pulvérisée, Mousse, Poudre chimique d'extinction.

**Équipement de protection et précautions pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

### NFPA

**Danger pour la santé** 1

**Inflammabilité** 1

**Stabilité** 0

**Dangers physico-chimiques** -

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

<b>Précautions individuelles</b>	Isolez la zone et y mettez un panneau d'avertissement. Enlever toute source d'inflammation. Porter des vêtements de protection, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage appropriés. Équipement de protection individuel, voir section 8.
<b>Déversements -Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Éloignez les gens et les animaux du déversement ou de la fuite et de la zone sous le vent par rapport à la fuite. Maintenir le produit à distance des lacs, ruisseaux, mares et égouts.
<b>Méthodes de confinement</b>	Endiguez pour empêcher le ruissellement. Laisser la substance s'évaporer.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Nettoyez et neutralisez la zone de déversement, les outils et les équipements en lavant avec de l'eau de javel et du savon. Absorbent l'eau de rinçage et ajoutez-la aux déchets déjà recueillis. Les déchets doivent être classés et étiquetés avant leur recyclage ou leur élimination. Éliminez les déchets tel qu'il est indiqué dans la section 13.
<b>Autre</b>	Pour des consignes additionnelles concernant le nettoyage, appelez le service d'assistance téléphonique de FMC dont les coordonnées sont données à la section 1, « Identification du produit et de l'entreprise » ci-dessus.

## **7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

<b>Manipulation</b>	Ne pas contaminer d'autres pesticides et engrais, l'eau, la nourriture ou les aliments pour animaux pendant le stockage ou l'élimination.
<b>Entreposage</b>	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Tenir hors de la portée des enfants et des animaux. Stocker uniquement dans les contenants d'origine.

## **8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

### Directives au sujet de l'exposition

<b>Nom Chimique</b>	<b>ACGIH TLV</b>	<b>OSHA PEL</b>	<b>NIOSH</b>	<b>Mexique</b>
1,6-hexanediamine (70%) 124-09-4	TWA: 0.5 ppm			

  

<b>Nom Chimique</b>	<b>British Columbia</b>	<b>Quebec</b>	<b>Ontario TWAEV</b>	<b>Alberta</b>
Calcium chloride 10043-52-4			TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	
1,6-hexanediamine (70%) 124-09-4	TWA: 0.5 ppm	TWA: 0.5 ppm TWA: 2.3 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.5 ppm	TWA: 0.5 ppm TWA: 2.4 mg/m <sup>3</sup>

### Contrôles d'exposition professionnelle

<b>Mesures d'ordre technique</b>	Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque vous travaillez dans des endroits confinés (par exemple, des réservoirs, conteneurs, etc.) assurez-vous qu'il y a une source d'air pour la respiration et portez l'équipement recommandé.
----------------------------------	---

### Équipement de protection individuelle

<b>Information générale</b>	Si le produit est utilisé dans des mélanges, il est recommandé de contacter les fournisseurs d'équipements de protection appropriés. Ces recommandations s'appliquent au produit sous sa forme commercialisée.
<b>Protection respiratoire</b>	Pour se protéger des expositions par la poussière, les éclaboussures ou par pulvérisation, veuillez utiliser un masque à filtre.
<b>Protection du visage/des yeux</b>	En cas de risque d'exposition par la poussière, d'éclaboussement, de brume ou de pulvérisation, utiliser des lunettes de protection chimique ou un écran facial.

**Protection de la peau et du corps** Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants.

**Protection des mains** Gants de protection

**Mesures d'hygiène** De l'eau propre doit être disponible pour lavage en cas de contamination au niveau des yeux et de la peau. Laver le peau avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme ou de fumer. Prendre un bain ou une douche à la fin du travail. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Il ne faut pas laver les vêtements de travail avec les vêtements de la maison.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Aspect</b>	brun liquide
<b>Couleur</b>	brun
<b>État physique</b>	liquide
<b>Odeur</b>	légère aromatique
<b>pH</b>	6.5 @ 20°C
<b>Point/intervalle de fusion</b>	Pas d'information disponible
<b>Point de congélation</b>	Pas d'information disponible
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	sans objet
<b>Point d'éclair</b>	> 94 °C / > 201 °F Vase clos TAG
<b>Taux d'évaporation</b>	sans objet
<b>Température d'auto-inflammation</b>	sans objet
<b>Indice d'inflammabilité</b>	Ininflammable.
<b>Pression de vapeur</b>	Pas d'information disponible
<b>Densité gazeuse</b>	Pas d'information disponible
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Dispersable dans l'eau
<b>Pourcentage de matières volatiles</b>	Pas d'information disponible
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</b>	sans objet
<b>Viscosité</b>	Pas d'information disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	sans objet

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Stabilité</b>	Stable.
<b>Conditions à éviter</b>	Chaleur, flammes et étincelles
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Oxydes de carbone, oxydes d'azote (NOx), Chlore, Chlorure d'hydrogène.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<b>Contact avec les yeux</b>	Non irritant.
<b>Contact avec la peau</b>	Non irritant en cas d'utilisation normale.
<b>Ingestion</b>	Les signes de toxicité observés sur les animaux de laboratoire incluent ataxie, des larmes colorées, une diminution de la locomotion, une dyspnée, de la diarrhée et un écoulement buccal et nasal. .
<b>DL50 épidermique</b>	> 5000 mg/kg (rat)
<b>DL50 orale</b>	> 5000 mg/kg (rat)

**COMMAND® 3 ME MICROENCAPSULATED  
HERBICIDE**

MSDS #: 6270-A

Date de révision: 2012-01-31

Version 0.02

CL50 par inhalation: &gt; 5.21 mg/L 4 hr (rat) Concentration maximale atteignable (zéro la mortalité)

**Chronic Toxicity - Other Ingredient(s)**

<b>Toxicité chronique</b>	On s'attend à ce que les effets soient semblables à ceux observés lors d'une toxicité aiguë.
<b>Cancérogénicité</b>	pas cancérogène
<b>Mutagénicité</b>	Pas génotoxique
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Pas de toxicité pour la reproduction
<b>Toxicité pour le développement</b>	Absence de tératogénicité chez les animaux.
<b>Effets sur l'organe-cible</b>	Une augmentation de la taille du foie et une élévation des taux de cholestérol sont souvent observées chez les animaux de laboratoire qui ont ingéré de grandes quantités de clomazone au cours de leur vie.

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité****Clomazone (81777-89-1)**

Ingrédient(s) actif(s)	Durée	Espèce	Value	Units
Clomazone	120 h EC50	Algae	3.7	mg/L
	48 h LC50	Daphnie	>9.8	mg/L
	96 h LC50	Poissons	15.5	mg/L

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
Calcium chloride		LC50 10650 mg/L Lepomis macrochirus 96 h		EC50 52 mg/L 48 h
1,6-hexanediamine (70%)	15 mg/L EC50 72 h (Pseudokirchneriella subcapitata) 14.8 mg/L EC50 96 h (Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50 > >56 mg/L Lepomis macrochirus 96 h LC50 62 mg/L Leuciscus idus 96 h LC50 1825 mg/L Pimephales promelas 96 h		EC50 23.4 mg/L 48 h

**Devenir Dans l'environnement****Clomazone (81777-89-1)**

Ingrédient(s) actif(s)	Type of Test	Résultat
Clomazone	log Pow	2.5
	Demi-vie dans le so	~30 days
	Coefficient de bioconcentration (BCF)	30
	Mobilité dans le sol	Not expected to reach groundwater
	Stabilité dans l'eau	Stable to hydrolysis over a wide range of pH values.

Nom Chimique	log Pow
1,6-hexanediamine (70%)	0.02

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

<b>Méthodes d'élimination</b>	L'élimination inadéquate de l'excès de pesticides, de mélange de pulvérisateur ou de l'eau de rinçage est interdite. Si ces déchets ne peuvent pas être éliminés selon les instructions contenues sur l'étiquette, veuillez communiquer avec les autorités concernées pour des conseils.
<b>Emballages contaminés</b>	Mettez au rebut les contenants selon les règlements locaux, fédéraux et provinciaux. Rapportez-vous à l'étiquette du contenant qui contient des instructions sur l'élimination.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<b><u>DOT</u></b>	Ce produit n'est pas considéré comme un produit dangereux, tel que défini par le Ministère des transports des États-Unis, 49 CFR, parties 100 à 185.
<b>Type d'emballage</b>	Vrac, Autre que vrac
<b><u>TDG</u></b>	Classement ci-dessous n'est applicable que lorsqu'ils sont expédiés par bateau et n'est pas applicable lorsque expédiés seulement par voie routière ou ferroviaire.
<b>Nom d'expédition</b>	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a
<b>Classement des dangers</b>	9
<b>No ONU/ID</b>	UN3082
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Polluant marin</b>	Clomazone.
<b>Description</b>	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a (Clomazone), UN3082, Polluant Marin
<b><u>ICAO/IATA</u></b>	
<b>No ONU/ID</b>	UN3082
<b>Nom d'expédition</b>	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a
<b>Classement des dangers</b>	9
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Polluant marin</b>	Clomazone
<b>Description</b>	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a (Clomazone), UN3082, Polluant Marin
<b>Quantité limitée</b>	914 / 450 L
<b><u>IMDG/IMO</u></b>	
<b>Nom d'expédition</b>	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a
<b>Classement des dangers</b>	9
<b>No ONU/ID</b>	UN3082
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>No EMS</b>	F-A, S-F
<b>Polluant marin</b>	Clomazone
<b>Description</b>	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a (Clomazone), UN3082, Polluant Marin

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### **Réglementations fédérales des États-Unis** **SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, partie 372

**COMMAND® 3 ME MICROENCAPSULATED  
HERBICIDE**

**MSDS #:** 6270-A

**Date de révision:** 2012-01-31

**Version** 0.02

**SARA 311/312 Catégories de dangers**

<b>Risque aigu pour la santé</b>	oui
<b>Risque chronique pour la santé</b>	oui
<b>Risque d'incendie</b>	P406 - Stocker dans un récipient en polyéthylène résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion
<b>Risque d'échappement soudain de la pression</b>	P406 - Stocker dans un récipient en polyéthylène résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion
<b>Risque de réaction</b>	P406 - Stocker dans un récipient en polyéthylène résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion

**CERCLA**

Ce produit, comme fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse selon le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302) ou le Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences spécifiques au niveau, local, régional ou provincial concernant les déversement de ce produit

**Règlements internationaux**

**Mexique - classe**

Risque léger, classe 1

**Canada**

**Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC.**

**Classe de dangers du SIMDUT**

Non contrôlé

**16. AUTRES INFORMATIONS**

**Date de révision:** 2012-01-31  
**Cause de la révision:** sections de la FS mises à jour.

**Clause de non-responsabilité**

La société FMC pense que les informations et les recommandations présentées ici (comprenant les données et les énoncés) sont justes à la date d'écriture du présent document. AUCUNE GARANTIE DE BON FONCTIONNEMENT POUR QUELQUE BUT QUE CE SOIT, GARANTIE DE LA QUALITÉ MARCHANDE OU TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRIMÉE OU IMPLIQUÉE, N'EST ÉNONCÉE CONCERNANT LES INFORMATIONS DONNÉES ICI. Les informations données ici concerne seulement le produit indiqué et peut ne pas être applicable lorsque le produit est utilisé en association avec tout autre matériel ou tout autre procédé. L'utilisation de ce produit est réglementée par l'EPA (Environmental Protection Agency) des États-Unis. En outre, étant donné que les conditions et le sméthides d'utilisation sont hors du contrôle de la société FMC, elle décline toute responsabilité concernant les résultats obtenus par ou suite à l'utilisation de ce produit ou la dépendance sur de telles informations.

**Préparé par**

FMC Corporation  
Logo de FMC - Marque de commerce de FMC Corporation

© 2011 FMC Corporation. Tous droits réservés

**Fin de la fiche technique signalétique**